

Devenir

ASSISTANT DE VIE



Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile

UN SECTEUR QUI COMPTE



Découvrir LE MÉTIER



Véritable acteur social, l'assistant de vie joue un rôle clé auprès des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Il apporte une aide dans la réalisation des actes de la vie quotidienne permettant ainsi le maintien à domicile. C'est un métier ouvert à tous et qui offre une relation de travail à forte dimension humaine. Il existe de nombreuses opportunités et la possibilité de gérer son évolution professionnelle.



Missions au quotidien :

- ◇ Contribuer au lien social et au maintien à domicile
- ◇ Faire le lien avec la famille, l'entourage, les services médicaux et les autres intervenants du domicile
- ◇ Accompagner les personnes dans les gestes du quotidien
- ◇ Intervenir dans les tâches de la vie courante
- ◇ Veiller au bien-être et à la sécurité

Qualités pour exercer ce métier :

- ◇ Être à l'écoute et observer
- ◇ Adopter une posture professionnelle
- ◇ Avoir un sens aigu de la communication
- ◇ Savoir s'organiser
- ◇ Être rigoureux
- ◇ Savoir prévenir les risques
- ◇ Avoir le goût du contact et de l'humain

Certifier ses compétences, pourquoi ?

- ◇ Acquérir les compétences nécessaires pour effectuer le métier d'assistant de vie
- ◇ Garantir les compétences auprès des futurs employeurs et trouver des contrats plus facilement
- ◇ Donner de la légitimité à vos conseils

Retrouvez l'intégralité
du témoignage en
flashant ce QR code.

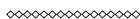


JE SUIS ASSISTANTE DE VIE DEPUIS 17 ANS. Je suis fière de soutenir des personnes âgées dans leur choix de rester chez elles malgré leur situation de dépendance. C'est un métier humain, utile, avec de l'échange, de l'interaction : on donne beaucoup, mais on reçoit beaucoup aussi. Je sais que mon rôle est important : je vois ces personnes quotidiennement, parfois plus que leur médecin ou leur famille. Quand il y a des difficultés, je peux alerter au plus vite. Pour ce métier, je dirais qu'il faut être attentif, à l'écoute, formé ; ça ne s'improvise pas. Nous travaillons avec des personnes fragiles et on ne peut pas risquer de passer à côté de choses importantes.

Valérie

TÉMOIGNAGE

COMMENT ?



LE TITRE « ASSISTANT DE VIE DÉPENDANCE »

Titre certifiant inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et reconnu par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Parcours à valider pour obtenir le titre :

7
blocs de
compétences



ÉVALUATION
par un jury de
certification

En cas de réussite à
l'évaluation, vous obtenez
**LE TITRE « ASSISTANT
DE VIE DÉPENDANCE »**



LES BLOCS DE COMPÉTENCES

Certifications inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles et reconnu par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Il existe 7 blocs, que vous pouvez suivre individuellement et qui vous permettent d'acquérir des compétences spécifiques :

GESTION DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE PARTICULIERS EMPLOYEURS

- ⌚ 56 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 3 modules

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DE SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU DOMICILE DU PARTICULIER EMPLOYEUR

- ⌚ 42 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 2 modules

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE : PRATIQUES ÉCO- RESPONSABLES

- ⌚ 42 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 2 modules

PROJET ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP

- ⌚ 56 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 3 modules

ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES QUOTIDIENS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP

- ⌚ 49 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 2 modules

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP

- ⌚ 35 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 2 modules

REPAS DU PARTICULIER EMPLOYEUR EN PERTE D'AUTONOMIE OU EN SITUATION DE HANDICAP

- ⌚ 42 h* + 1 h d'évaluation
- 📁 2 modules

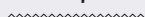
BON À SAVOIR

Chaque certification se termine par une évaluation (étude de situation professionnelle numérique, étude de situation professionnelle écrite ou mise en situation professionnelle). En cas de réussite, vos compétences sont garanties.



RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES FORMATIONS

ainsi que les
modalités d'accès
sur www.iperia.eu



0 800 820 920

Service & appel
gratuits

* Temps de formation préconisé par l'Université du domicile

Futurs assistants de vie



CRÉEZ FACILEMENT VOTRE CV EN LIGNE



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MONCV.IPERIA.EU



**LE TRI
+ FACILE**



© IPERIA - Tous droits réservés - Octobre 2023 - Création : Hogueia Design
Crédits photos Shutterstock : siam.pukkato | Srijaroen | Lucky Business | YAKOBCHUK VIACHESLAV